Licence Professionnelle mention Métiers du Notariat Parcours Type Comptable taxateur





Modalités

Présentiel

Coût de la formation

Formation continue : 7500 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur

Renseignements

Gestionnaire de formation Lisen Gongang Kouayep 05 61 63 37 13 comptabletaxateur.eedu@utcapitole.fr

Alumni https://alumni.ut-capitole.fr

/ Présentation

Formation ouverte à l'alternance

Contrat de professionnalisation

Contrat d'apprentissage

Formation ouverte à la formation continue Cycle mixte Alternance/Formation Continue

Enjeux

La formation a pour objectif de former des collaborateurs maîtrisant la spécificité de la comptabilité d'un office notarial et les techniques de taxation des principaux actes notariés et dotés de solides connaissances comptables et juridiques, théoriques et pratiques.

La licence professionnelle métiers du notariat, parcours comptable-taxateur, permet d'acquérir des compétences en comptabilité générale et appliquée au notariat (comptabilité quotidienne, facturation des actes...), en taxation des actes notariés et prestations notariales (calcul des impôts et taxes, déclarations fiscales), et en gestion du personnel (contrats de travail, paie, déclarations sociales).



Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

Sophie Deville, Maître de conférences

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 2

Public ciblé

La LP Métiers du notariat, Comptable-taxateur s'adresse aux :

- Etudiants titulaires de Bac+2 dotés de connaissances juridiques de base : Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques, DUT GEA, BTS comptabilité, BTS professions immobilières, DEUST professions immobilières.
- Professionnels ou aux demandeurs d'emploi souhaitant se reconvertir ou évoluer dans les professions notariales.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine (VAPP 85).

Formation accessible sous contrat d'alternance (apprentissage et professionnalisation).

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil.

Coût de la formation

La Licence professionnelle Métiers du notariat parcours type Comptable taxateur sous contrat d'apprentissage est rattachée à l'<u>INFN</u>, l'Institut national des formations notariales

Tarifs pour les contrats d'alternance - année universitaire 2025/2026 :

Secteur privé : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation - prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Secteur public : contrat d'apprentissage, nous consulter

Tarifs stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) - année universitaire 2025/2026 :



7500 € + droits d'inscription universitaire en vigueur. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif <u>ForPro Sup</u>.



Formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)



Consulter notre grille tarifaire

Candidature

Modalités de candidature

Du 14 avril au 27 juin sur la plateforme eCandidatures.

Renseignements

- par courriel : comptabletaxateur.eedu@ut-capitole.fr
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : <u>Lisen Gongang Kouayep</u>, Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Être titulaire d'une Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques.

Ce diplôme est également ouvert aux titulaires du DUT GEA, du BTS « professions immobilières », du BTS « comptabilité » et du DEUST « professions immobilières ».

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit partielle des acquis de l'expérience, soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine (VAPP 85).

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Capacité maximum d'accueil : 20

Je candidate

/ Programme

La Licence Professionnelle Comptable Taxateur se prépare sur une année, de septembre N à septembre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de 440 heures (examens et accompagnement compris). Il s'agit d'une formation en alternance dont les étudiants sont des stagiaires sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, partageant leur temps entre l'Université et les lieux de travail. Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.

Rythme d'alternance : une semaine de cours, deux semaines en entreprise

Rentrée en septembre 2025

Contenu de la formation



Semestre 5

Unité 1 - 105 h

- Comptabilité Générale 57 h
- Comptabilité (principes généraux, schémas d'écritures comptables, ...) 33h CM
- Principes fondamentaux du droit comptable 9h CM
- Procédures comptables 15h CM
- Fiscalité générale et taxe 48h
- Fiscalité des actes notariés 30h CM
- Initiation à la taxation des actes 18h CM

Unité 2 - 105 h

- Droit des contrats notariés 39 h
- Vente et immobilier 30h CM
- Droit des sûretés 9h CM
- Droit patrimonial de la famille 54 h
- Droit des régime smatrimoniaux, PACS 24h CM
- Droit des successions et des libéralités 30h CM
- Droit des affaires 12h
- Droit des sociétés, fonds de commerce 12h CM

Unité 3 - 21 h

- Anglais juridique : 15h
- Informatique notariale : 6h

Semestre 6

Unité 4 - Environnement

- Environnement juridique
- Structure juridique d'un
- Droit social et gestion R
- Déontologie et responsa

Unité 5 - 84h

- Comptabilité notariale
- Comptabilité appliquée
- Pratique de la comptabil
- Technique de taxation
- Pratique de la taxation (
- Taxation des actes corr

Unité 6 - Projet tutoré / Pl

Volume global : 386 heures d'enseignements, 30 heures de révisions, et 24 heures d'examens (dont soutenance). Soit un total de 440 heures.

Équipe pédagogique

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Stage(s)

Obligatoire pour les publics de formation continue. La durée minimale de ce stage est de 3 mois.

Modalités



Présentiel

Au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'alternant peut se voir proposer des mises en situation, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Évaluation

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national « Licence Professionnelle Métiers du notariat parcours type comptable taxateur ». La formation est ponctuée par des contrôles continus et se termine par une soutenance du rapport d'activités.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

• Bac + 3

Fiche RNCP

30153

Activités visées / compétences attestées

- Maîtrise de la comptabilité générale
- Maîtrise des logiciels comptables
- Gérer la comptabilité d'un office notarial
- Etablir les déclarations fiscales et sociales
- Réaliser la taxation des actes
- Saisir et codifier des factures
- Réaliser un suivi de trésorerie
- Gestion des ressources humaines d'un office
- Maîtrise des règles déontologiques applicables aux professionnels du notariat

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

- Comptable-taxateur d'étude notariale
- Comptable dans un cabinet d'expertise comptable travaillant pour des études notariales
- Comptable dans un cabinet professionnel appartenant à une profession libérale réglementée.

En savoir plus:

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts,



fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les études de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants ici.

Présentation non contractuelle

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit notarial immobilier et du patrimoine; Notariat; Droit; Comptabilité

Renseignements

Gestionnaire de formation

Lisen Gongang Kouayep

05 61 63 37 13

comptabletaxateur.eedu@ut-capitole.fr

Responsable pédagogique

Sophie Deville

05 61 63 37 89

Sophie.Deville@ut-capitole.fr

Contact INFN

Véronique Coureau

05 61 23 22 91

cfa.infn.toulouse@notaires.fr

Consultez le répertoire des emplois après une licence professionnelle

À télécharger

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Plaquette de la formation



Handicap

Visitez le portail handicap sur le site de l'Université

